

Héric Infos

Le magazine de votre commune



Avril 2024



Plantation d'arbres par le
Conseil Municipal des Jeunes

Vie municipale

P. 4 à 6

Les Associations

P. 12 à 15



Édito du Maire



À la télévision, dans les journaux et sur les réseaux sociaux, on évoque de plus en plus souvent **le réchauffement climatique** (ou réchauffement global). Il mettrait en péril notre planète et ses habitants. Qu'en est-il ?

Quelle en est la cause ? Quels sont ses effets ? Comment, nous Héricois, pouvons-nous

contribuer à la lutte contre ce phénomène ?

Indéniablement, la surface de la terre et des océans se réchauffe au fil des décennies. Les enregistrements de température le montrent.

Les chercheurs expliquent ce réchauffement global par l'augmentation de l'effet de serre : l'atmosphère terrestre laisse toujours autant passer le rayonnement solaire, mais réémet moins la chaleur terrestre vers l'espace. Cela entraîne une accumulation progressive de chaleur dans l'atmosphère. De plus, un lien a été clairement établi entre la température de l'atmosphère et la concentration de gaz dit à effet de serre, notamment le gaz carbonique (CO₂). **Plus il y a de CO₂ dans l'atmosphère et plus la température de la surface de la terre est élevée.**

Ce réchauffement global se traduit par des effets qui iront en s'accroissant durant les décennies à venir : la fonte des calottes glaciaires des pôles et des glaciers de nos montagnes, la montée du niveau des océans et en conséquence la submersion de zones côtières parfois très vastes, des épisodes caniculaires ou pluvieux plus fréquents, des événements météorologiques dévastateurs (tempêtes, inondations, sécheresses) plus intenses et plus nombreux.

Ces effets en lien avec le réchauffement climatique vont notamment avoir pour conséquence que **des zones terrestres habitées par l'homme vont devenir inhospitalières**, entraînant des mouvements de population qui nous impacteront tous directement ou indirectement. Il nous faut l'admettre et adapter notre territoire et nos activités : agriculture, infrastructures, urbanisme...

Mais surtout, si nous voulons réduire au maximum l'ampleur de ces désastres, **nous devons réagir rapidement et fortement en réduisant nos rejets de CO₂ dans l'atmosphère.** Ces rejets proviennent pour

l'essentiel de l'utilisation des combustibles fossiles : charbon, pétrole et gaz naturel. Ces combustibles sont utilisés pour : le chauffage des bâtiments, la mobilité (voitures, camions, bus, bateaux, avions) et le fonctionnement des outils de production.

La bonne nouvelle, c'est que nous avons tout un tas de solutions possibles ! Cela demande juste un engagement personnel et des engagements collectifs pour les mettre en œuvre.

Tout d'abord, intéressons-nous aux actions ou choix simples, réalisables avec les moyens dont nous sommes pourvus et qui sont déjà employés par certains d'entre-nous (la liste qui suit n'est bien entendu pas exhaustive) : **baissier d'un ou quelques degrés la température du chauffage de son habitation, rouler un peu moins vite et/ou covoiturer, pour les petits trajets opter pour le vélo ou la marche, préférer le train à l'avion, prendre les transports en commun si possible, consommer local pour limiter le transport de marchandises...**

D'autres solutions vont nécessiter des investissements, mais dans ce domaine des aides financières de l'État sont souvent disponibles pour : **renforcer l'isolation thermique de son habitation, installer des équipements de chauffage plus performants (pompe à chaleur, nouvelle régulation...), opter pour une voiture électrique** (des baisses de prix sont attendues).

Outre la sobriété énergétique, un basculement des hydrocarbures vers l'électricité renouvelable est nécessaire. Parmi les Héricois, près de 150 ont déjà installé des panneaux photovoltaïques : des particuliers, des professionnels notamment agriculteurs et la commune. Mais, il nous faut aller plus vite. C'est pourquoi le Conseil Municipal a défini en décembre dernier les premières zones d'accélération des énergies renouvelables, essentiellement sur des parkings privés ou publics.

En complément, la municipalité souhaite encourager la création d'un collectif de citoyens intéressés pour développer un ou des projets d'énergie renouvelable. Une réunion publique aura lieu fin mai sur le sujet.

Alors, laissez-vous embarquer par l'énergie renouvelable !

Bien cordialement
Jean-Pierre JOUTARD,
Maire d'Héric

Conseil municipal

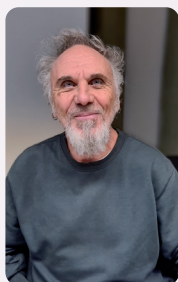
12 février 2024

1. CONSEIL MUNICIPAL

1.1- Installation de 3 nouveaux conseillers municipaux



↖ **Bertrand
RYO**



↖ **Jean-Luc
GAYET**



↖ **Virginie
BOYER**

1.2- Composition des commissions municipales

Décision votée à l'unanimité

1.3- Tableau des indemnités des élus – 2023

Information

2. AFFAIRES GÉNÉRALES

2.1- Conventions de passage de la fibre sur le domaine public - AXIONE

Décision votée à l'unanimité

2.2- POLLENIZ - Lutte collective contre les corvidés

Décision votée par 27 voix pour et 1 abstention

3. AMÉNAGEMENT

3.1- Bilan 2023 des cessions et acquisitions immobilières

Information

3.2- Dénomination d'une rue au Parc de Charlotte (rue de la Forêt) : rue des Magnolias

Décision votée à l'unanimité

4. FINANCES

4.1- Cession du local A3 à Océania à Flavie RELAIX, pédicure-podologue

Décision votée à l'unanimité

5. PATRIMOINE

5.1- Point sur les attributions de marchés

Information

6. DÉVELOPPEMENT DURABLE

6.1- Présentation des circuits de mobilité douce : sentiers, voies douces...

Information

25 mars 2024

1. INTERCOMMUNALITÉ

1.1- Convention de coopération avec la CCEG pour la promotion de la clause d'insertion sociale

Décision votée à l'unanimité

1.2- Service Commun Informatique – avenant n°3 à la convention

Décision votée à l'unanimité

2. FINANCES

2.1- Débat d'Orientations Budgétaires 2024

Le rapport a été présenté et débattu

2.2- Adoption du Règlement Budgétaire et Financier

Décision votée à l'unanimité

2.3- Participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées - versement d'une avance de 25 000 € à l'OGEC

Décision votée par 28 voix pour et 1 abstention

3. SPORT / CULTURE

3.1- Subventions aux associations (année 2024) :

Subventions de fonctionnement : 48 922,30 €

Subventions exceptionnelles : 12 200 €

Montant total : 61 222,30 €

Décision adoptée par 18 voix pour et 11 abstentions

4. RESSOURCES HUMAINES

4.1- Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque prévoyance des agents avec le Centre de Gestion de Loire-Atlantique

Décision votée à l'unanimité

4.2- Modification du tableau des effectifs pour permettre 4 avancements de grade

Décision votée à l'unanimité

5. TRANSPORTS

5.1- Présentation du nouveau dispositif de Transport à la demande

Information



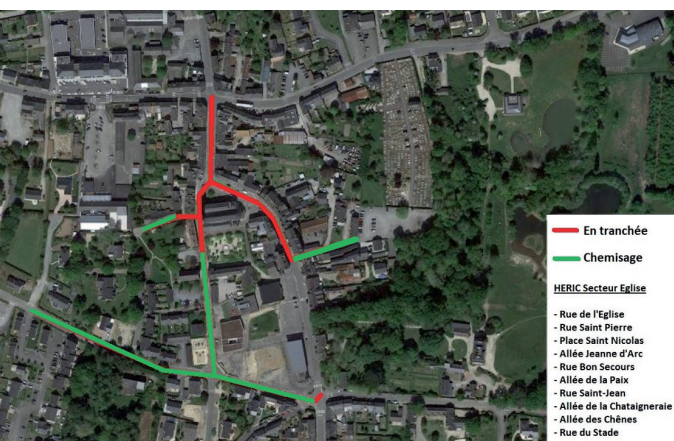
Vie municipale

Travaux dans le secteur de l'Église

Nous vous avons présenté en janvier 2024 les indispensables travaux de rénovation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Depuis des traçages colorés sur les trottoirs et chaussées du centre-bourg vous ont peut-être intrigués... En effet **le chantier est prêt à démarrer lundi 13 mai** en partant du Nord vers le Sud.

Plan des rues concernées par les travaux (en rouge les interventions en tranchées et en vert les interventions plus ponctuelles dites par chemisage):



Chaque riverain et habitant du centre recevra courant avril un courrier de la CCEG illustrant, phase par phase, **la circulation des véhicules maintenue au mieux à travers le bourg** et l'organisation de la collecte des déchets pendant les différentes périodes de travaux.

Pour l'ensemble des administrés, des documents explicatifs sont déjà disponibles en Mairie, sur le site internet et les réseaux sociaux, car, en effet, il va falloir un peu changer nos habitudes! Pour ceux qui ont des difficultés de mobilité, des stationnements provisoires seront aménagés au plus près des commerces.

Pour ceux qui n'ont pas de difficulté de mobilité, nous les invitons à garer leur véhicule sur les parkings avoisinants (cimetière, cinéma, chapelle, Saint Joseph...). Vous verrez d'ailleurs des logos tracés au sol et des flyers à disposition pour vous guider et vous permettre de rejoindre aisément **vos commerces qui resteront ouverts pendant toute cette période de travaux.**

Nous comptons sur la fidélité de chacun envers ses commerçants habituels durant cette période de travaux !



Pour résumer toutes ces informations, vous êtes invités à une réunion publique **lundi 6 mai 2024** dans la **salle polyvalente à 19h30**. Cette soirée sera aussi l'occasion de présenter le projet des futurs aménagements paysagers avec une nouvelle place pour les marchés, des nouveaux parkings, des liaisons douces traversant le bourg, un jardin arboré, une aire de jeux...

Printemps des Artistes Héricois édition 2024



L'Espace des Bruyères a accueilli, samedi 23 et dimanche 24 mars, la 2^e Édition du « Printemps des Artistes d'Héric »

Les visiteurs ont pu admirer **les œuvres des 16 artistes** (soit 2 de plus que l'année précédente), amateurs ou professionnels : peintres, dessinateurs, sculpteurs, tapissière et écrivains étaient présents. Les œuvres proposées étaient variées tant par les techniques utilisées que par les thèmes abordés. Elles témoignent de la richesse de la création présente.

En réunissant des artistes et leurs œuvres, **la municipalité veut participer au rayonnement culturel de la commune.** Elle souhaite aussi mettre en lumière les talents existants et favoriser le développement de toute forme d'expression artistique.



Repas des Aînés

Samedi 16 mars, le Centre Communal d'Action Sociale d'Héric a convié 155 personnes à la retraite pour le traditionnel repas des aînés.

C'est dans une ambiance festive assurée par Patrick de la société Fusion Spectacle que le repas s'est déroulé à l'Espace des Bruyères en présence d'élus du Conseil Municipal et de membres du CCAS.

Cet après-midi divertissant a permis aux aînés de partager un moment de détente, et à certains d'entre eux, d'entonner quelques refrains bien connus de tous.



Des résidents du Foyer de la Perrière et de la résidence Les Grands Chênes se sont joints avec leurs animatrices.

Sapeurs-pompiers bénévoles

→ **Signature d'une convention pour l'accueil des enfants des sapeurs-pompiers bénévoles.**

Mardi 12 Mars à 17h30 en mairie, Pascal BOLO, 2^e vice-président du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), Jean-Pierre JOUTARD, Maire, et Mathieu DEHAIS, Président de l'OGEC des écoles Sainte-Marie Saint-Joseph, ont signé **la convention départementale favorisant la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire.**

Étaient également présents le Commandant Christophe MAHÉ, représentant le chef du Groupement NORD, le Capitaine Alexandre CORBE, Chef du Bureau du Volontariat, le Capitaine Marc JULIENNE, Référent Volontariat du Groupement NORD et chef de centre d'Héric, des élus, Clémence

POTTIER, Déléguée Territoriale à l'Animation à Léo Lagrange Ouest, ainsi que des sapeurs-pompiers volontaires

Cette convention permet **aux enfants des sapeurs-pompiers volontaires** d'être accueillis, aux horaires de fin de classe, au sein des établissements (accueil périscolaire, restaurant scolaire, accueil de loisirs, multi-accueil), dès lors que leurs parents ont été déclenchés pour une mission opérationnelle. Cela concerne 17 sapeurs-pompiers volontaires d'Héric et leurs 24 enfants.

Les frais afférents sont pris en charge par la commune pour le multi-accueil, la restauration scolaire, l'accueil périscolaire des écoles publiques et l'accueil de loisirs. L'OGEC assume la charge financière de la garderie de l'école privée.





Énergies renouvelables

Intéressé par les énergies renouvelables tout en voulant être partie prenante ? Assistez à la réunion publique sur « l'Énergie renouvelable citoyenne ».

**Mercredi 29 mai 2024 à 20h30
Salle polyvalente (RDC de la mairie)
Rue Saint Jean.**

Un peu partout sur le territoire national, des citoyens s'organisent en collectif ou coopérative pour être pilotes de projets d'énergie renouvelable. Ils prennent part au financement mais également à la gouvernance des projets. Ainsi, ils peuvent décider dans quelle énergie investir, dans quels lieux et selon quelle modalité.

La municipalité d'Héric souhaite encourager la constitution d'un collectif sur la commune et mettre à disposition des espaces publics pour développer des projets citoyens d'énergie renouvelable (solaire).

Afin de susciter l'engouement d'un groupe d'habitants motivés, la commune d'Héric, en collaboration avec la CCEG, propose une réunion publique d'information sur les énergies citoyennes. La réunion, qui sera animée par l'association ALIZEE, spécialiste des énergies citoyennes, permettra de détailler en quoi consiste exactement ces initiatives et quels en sont les bénéfices pour les habitants.

Distribution de graines au printemps

Samedi 24 mars, s'est déroulée, sur la place du marché, la 3^e distribution de graines aux habitants, concomitamment au troc plantes organisé par la Fi'Sel héricoise.

79 habitants du centre-bourg et des hameaux qui souhaitent fleurir un espace le long d'un mur, d'une clôture ou en bordure de fossé, ont ainsi reçu un sachet de graines. Ils ont pu échanger avec les élus et les agents du service Espaces Verts autour du jardinage et des espaces verts de la commune.

Les objectifs de cette opération sont :

✱ Contribuer à la végétalisation des zones difficilement accessibles au désherbage le long



des trottoirs et des façades des maisons en milieu urbain.

✱ Agir en faveur de la biodiversité et embellir le cadre de vie de chacun.

Les espaces verts fleurissent



Fleurissement giratoire de Blain



Fleurissement à La Chapelle

Enfance et Jeunesse

Accueil de loisirs « Yakajouer » - Léo Lagrange Ouest

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'Accueil de loisirs est géré par l'association Léo Lagrange Ouest.

Qui sommes-nous ? Association d'éducation populaire reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange intervient dans les champs de la petite enfance, de l'animation enfance/jeunesse et de la formation professionnelle. À travers les compétences de l'ensemble de ses salariés, elle a ainsi l'ambition de donner à tous les moyens de s'épanouir tout au long de la vie.



© Crédit photo : Benjamin Geminel

Les ambitions éducatives de la Fédération vis-à-vis des publics accueillis en accueils de loisirs sont :

- S'opposer à l'occupationnel et préparer des programmes loin des sollicitations consuméristes.
- Être à l'écoute de notre territoire : nous nous appuyons sur toutes ses potentialités (en termes d'infrastructure, d'environnement et de partenariats notamment).
- Utiliser les activités ludiques pour développer les habiletés et susciter l'esprit critique, le débat, par le biais des programmes et d'outils de Léo Lagrange.
- Permettre à l'enfant de découvrir ses appétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- Combattre les inégalités sociales et culturelles via les modes d'expression et de création.

Pour les enfants accueillis à Héric, cela signifie pour la directrice et l'équipe d'animation - qui sont restées en place – de mettre en œuvre des programmes d'animations respectant ces ambitions et de travailler avec les enfants sur les notions de vivre ensemble, de respect, de lutte contre les discriminations et de handicap.

Contact : Claudine MICHEL, directrice de l'accueil de Loisirs- heric@leolagrange.org / 02 28 02 20 99.
Des permanences sont réalisées les mardis et jeudis de 10h à 13h et de 16h à 18h.

Conférence-débat sur le harcèlement

Dans le cadre du **Projet Éducatif de Territoire**, les élus d'Héric et l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune ont uni leurs efforts pour mettre en place des initiatives essentielles visant le bien-être et l'épanouissement de nos jeunes. La priorité porte sur la création d'un environnement éducatif sûr, inclusif et bienveillant pour chaque enfant.

Dans cet objectif, s'est tenue, mardi 19 mars à l'Espace des Bruyères, **une conférence-débat à l'intention des parents**, sur le sujet sensible du harcèlement, qui peut avoir des conséquences dévastatrices sur les jeunes. Cette soirée a été animée par la Maison de Protection des Familles (MPF44), représentée par l'Adjudant PASQUIER et M^{me} DELABRE du cabinet Euridys. Leur contribution a été essentielle pour comprendre les nuances entre conflit et harcèlement, et fournir des outils concrets aux parents. En complément sont intervenus M. MENEGHETTI, principal adjoint du collège, ainsi que les directrices des écoles publiques, M^{mes} LOMBAERDE et LABARRE pour évoquer le programme de lutte contre le harcèlement à l'école, PHARE. Cette conférence a réuni plus d'une **soixantaine de personnes**, témoignant de l'intérêt et de l'importance accordés à ce sujet.





Solidarité

Les aides facultatives communales

Des demandes d'aides financières peuvent être étudiées par le Centre Communal d'Action Sociale d'Héric. Le règlement des aides facultatives du CCAS, validé le 25 janvier 2024 précise le cadre. Ces aides sont réservées aux habitants d'Héric depuis plus de trois mois.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le CCAS au 02 40 57 96 10 ou par mail à ccas@heric.fr

Aide alimentaire

En partenariat avec la Banque Alimentaire, un colis peut être délivré une fois par mois. Depuis le mois de septembre 2021, l'épicerie itinérante des **Restos du cœur s'arrête à Héric le mardi après-midi de 13h30 à 16h** dans la salle polyvalente (RDC Hôtel de Ville).



Aide au carburant

Cette aide revêt la forme de remise de bons carburant.

Soutien à l'accès aux loisirs

En partenariat avec la ludothèque 1,2,3 Soleil, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle de l'adhésion.

Réservé aux familles ayant un quotient familial inférieur à 750 €.

Aide financières

Ces aides sont versées directement auprès des prestataires.

Soutien à la pratique sportive et artistique

Pour les enfants de 6 à 15 ans pratiquant un sport ou une activité artistique, le CCAS peut vous aider financièrement.

Réservé aux familles ayant un quotient familial inférieur à 750 €.

Soutien en mini-camps et séjours

Revalorisation du montant !

Pour les enfants héricois de 6 à 17 ans fréquentant le centre de Loisirs YAKAJOUER ou la maison des jeunes LAS OS, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût du mini-camp ou du séjour.

Réservé aux familles ayant un quotient familial inférieur à 800 €.

Soutien à l'accès à la culture

En partenariat avec le Gen'éric, vous pouvez bénéficier de places de cinéma à 1 €.

Réservé aux familles ayant un quotient familial inférieur à 750 €.

Soutien à l'accès à la culture

Pour les enfants héricois scolarisés dans les écoles de la commune, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût du séjour. *Réservé aux familles héricoises ayant un quotient familial inférieur à 800 € dont les enfants sont scolarisés dans les écoles héricoises.*



Médiathèque

Programme des animations pour les mois d'avril à juin 2024.



Samedi 20 avril à 11h
Dans le cadre du **Prix des lecteurs**
« Avis de livres » la Médiathèque accueille l'autrice **Claire JÉHANNO** pour son roman « La jurée »
Entrée libre



Mercredi 24 avril à 11h
Lecture théâtralisée
« **Compét or not compét** »
Par la Cie Écoutez-voir dès 5 ans
Gratuit sur réservation



Mercredi 29 mai à 11h
Atelier d'illustration
avec l'autrice-illustratrice **Lili la baleine**
Dès 6 ans
Gratuit sur réservation



Mercredi 5 juin
Conte signé Toc Toc Doudou par Valérie Danet
Un conte doux comme un doudou en langue signée pour les enfants de 6 mois à 3 ans
Renseignements à la Médiathèque

Et toujours les animations mensuelles



« LES GRANDES HISTOIRES »

Animation mensuelle à destination des enfants de **4 à 8 ans**.
Gratuit sur réservation



« LES PETITES HISTOIRES »

Animation mensuelle à destination des enfants de **0 à 3 ans**.
Gratuit sur réservation

Abonnement GRATUIT

La Médiathèque vous accueille : **Mardi : 16h-18h30 - Mercredi : 10h-12h30 et 14h-17h**
Jeudi : 10h-12h30 - Vendredi : 16h-18h30 - Samedi : 10h-12h30 et 14h-16h



Communauté de Communes Edres et Gesvres

TRI DES BIODÉCHETS DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER, LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé, et impose de séparer les déchets alimentaires des ordures ménagères. Cette réglementation ne cible pas directement les usagers mais oblige les collectivités à proposer des solutions aux habitants. Cette récente réglementation suscite bon nombre de questions...

La réglementation impose aux collectivités de mettre en place une collecte des déchets alimentaires.

❌ FAUX | Les solutions pour trier séparément les déchets alimentaires des ordures ménagères varient selon les collectivités et les territoires. La collecte est une des solutions mais pas une obligation. Comme de nombreuses collectivités, la CCEG a fait le choix du compostage dans la continuité de son dispositif « une formation, un composteur à 20€ », en place depuis 2019.

Je n'ai pas de jardin, la collectivité peut m'accompagner pour trouver une solution de compostage.

✅ VRAI | La CCEG et le SMCNA, syndicat de traitement des déchets, travaillent depuis plusieurs années avec les communes, syndics, bailleurs et habitants pour accompagner l'installation de composteurs partagés au sein de quartiers ou au pied de résidences. Pour composter avec ses voisins, il faut : un minimum de 5 foyers participants, un terrain adapté, une source de matières sèches, un exutoire local pour le compost et une ou 2 personnes volontaires pour devenir référents de site. Pour plus d'informations, contacter le SMCNA biodechets@smcna.fr ou le service Déchets de la CCEG dechets@cceg.fr ou 02 28 02 28 10.



Ma poubelle ordures ménagères ne sera pas collectée si je ne trie pas séparément mes déchets alimentaires.

❌ FAUX | Il n'y aura aucun refus de collecte en cas de présence de déchets alimentaires dans votre bac ordures ménagères. La CCEG incite cependant fortement au tri des déchets alimentaires, et rappelle que le compostage permet de réduire le volume de sa poubelle de près d'1/3, d'éviter les mauvaises odeurs dans son bac à ordures ménagères et d'obtenir un engrais 100% naturel pour son jardin.

Les déchets verts ne sont plus acceptés en déchèteries car ils doivent être compostés avec les déchets alimentaires.

❌ FAUX | Les déchets verts sont toujours acceptés sur les déchèteries de la CCEG. Ils sont cependant des ressources très utiles au jardin (paillage, mulching, compostage).

Des aides pour réduire vos déchets verts existent.

Les déchets alimentaires ne sont pas acceptés en déchèteries.

✅ VRAI | Les déchèteries n'acceptent pas les déchets alimentaires, qui nécessitent des installations spécifiques pour être traités.

Plus de réponses à vos questions sur www.cceg.fr

ASSISTANT·E FAMILIAL·E : POURQUOI PAS VOUS ?

- Accueillir à votre domicile des enfants qui ne peuvent pas rester vivre dans leur propre famille et les aider à grandir sereinement.
- Vous souhaitez exercer une activité professionnelle qui a du sens.

Rejoignez-nous : loire-atlantique.fr/recrutement



Économie locale

Chez YOANN



→ Une **nouvelle boucherie charcuterie traiteur** est ouverte depuis le 21 décembre 2023 dans la zone de Boisdon.

Le commerce est ouvert du mardi au dimanche avec des horaires modulés :

- de 8 h 30 à 13 h et de 16 h à 19 h les mardi, jeudi, vendredi et samedi,
- de 8 h 30 à 13 h le mercredi,
- de 8 h 30 à 12 h 30 le dimanche.

15, rue Gustave-Eiffel,
Zone de Boisdon
06 77 83 03 69
Facebook : chez Yoann

MARCHÉ du MARDI MATIN

Tous les mardis matin de 8h00 à 13h00, vous trouverez sur la place rue Saint-Pierre (à côté de Plein Ciel) un poissonnier et un marchand de fruits et légumes.



Expression de la minorité

« AGIR pour le bien vivre sur le territoire »

Toute l'équipe du groupe Agir pour bien vivre sur le territoire est heureuse d'accueillir Jean-Luc GAYET au sein du conseil municipal.



61 ans, marié, 2 enfants, technicien conseiller agricole à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire dans le domaine de l'expertise prairies et milieux naturels, Jean-Luc est très investi dans la vie publique locale. Il a été conseiller municipal de la mandature 2008/2014; membre du CCAS pendant 14 ans et du conseil d'administration de LAS OS à sa fondation.

Ses ambitions pour Héric, permettre à tous d'évoluer dans une commune ouverte, conviviale, accueillante, dans un agréable cadre de vie. Nous lui souhaitons la bienvenue et comptons sur lui pour nous aider à défendre nos valeurs et porter nos projets.



Vie associative

CHEVAL LOISIRS DE LA CORMERAIS

L'année 2023 a été bien remplie pour l'Association de Tourisme Équestre « Cheval loisirs de la Cormerais », avec plusieurs randonnées au départ de la Cormerais et du Frazier pour les cavaliers et meneurs disposant de leur cheval, ainsi que 2 week-end, l'un vers Pléchatel (35) en juin et l'autre en septembre à Pénestin. Notre tournoi de Palets vendéens du 29 octobre 2023 a eu beaucoup de succès avec 78 équipes présentes.



Les prochaines dates à venir 2024 pour les randonnées sont : le 21 avril au départ du terrain du Frazier, les 1^{er} et 2 juin, week-end prévu à Mésanger. Le 22 septembre, week-end à Pénestin (56). Et notre concours de palet annuel à Héric, le 26 octobre 2024.

Renseignements auprès de Guy GENOIS, président de l'association : 06 07 52 14 15.

GUIDON CLUB HÉRICOIS



Le 26 octobre, le Guidon club Héricois fêtera ses 50 ans !

Une journée festive pour célébrer l'histoire particulière d'Héric avec la petite reine. Des animations seront proposées au public pour partager un moment convivial avec un mur de photos souvenirs des meilleurs moments des 24 h Tandem, du passage du Tour de France dans la commune... Vous êtes invités à nous envoyer **vos plus belles photos à gchericois44810@gmail.com**

Pour votre information nous ne sommes pas sûrs de pouvoir proposer des randonnées à vélo.

ÉCOLE DE DANSE : Gala de danse à Cap Nort cette année !

L'école de danse d'Héric et de Notre-Dame-des-Landes propose des cours à l'année, de danse classique et de modern jazz, à partir de 4 ans. Cette année, l'école organise **un gala de danse dimanche 19 mai 2024**, à la salle de Cap Nort à Nort-sur-Erdre. Deux représentations sont organisées, une à 14h30 et une à 20h. Le thème du spectacle de cette année est intitulé **« Panique à la bibliothèque ! »**. Les 250 élèves de l'école de danse performeront sur des tableaux chorégraphiques variés, créés par Marion et Coralie, s'inspirant d'œuvres littéraires. Si vous souhaitez venir découvrir l'association de danse lors de ce spectacle, l'achat de places se fait au préalable.

Nous remercions Amandine ARNAUD, Maureen CHEREAU, Mickaël CLOUZET et Aurélie GOBÉ-BURGEOT pour les cours et stages donnés.

Contact : danse.heric@free.fr - M^{me} LENGRONNE, membre de l'association : 06 36 36 31 35.



RANDO FERME

Dimanche 2 juin 2024, les agriculteurs organisent leur traditionnel RANDO FERME.

Le départ aura lieu du village de DRÉNEUF, nous découvrirons une exploitation agricole, la fabrication de glace à la ferme, tout en parcourant la campagne héricoise avec les anecdotes des Amis de l'histoire.

Les réservations pour le repas auront lieu les vendredis 26 avril et 10 mai de 18h à 19h30 et les samedis 27 avril et 11 mai de 10h à 12h dans la salle Plein Ciel.

Nous vous attendons nombreux et nombreuses.



COMÉD'HÉRIC

La Coméd'héric a connu un vif succès avec la pièce « **La Chambre Mandarine** », une comédie de Robert THOMAS mise en scène par Stéphane CABÉRO, qui a été jouée lors de **10 représentations** à guichet fermé du 2 au 23 février.

Plus de **1 400 spectateurs** ont pu venir applaudir les **13 comédiens**, dont 3 jeunes comédiennes issues du groupe théâtre de Las Os. Avec les comédiens, décorateurs, techniciens, assistantes, maquilleuses, coiffeuses, aux entrées, au bar... **une cinquantaine de bénévoles** a été mobilisée pour la réussite de ce spectacle haut en couleurs ! La troupe tient vivement à les remercier.

Contact : comedheric@gmail.com - Site internet : comedheric.free.fr

ALLIANCE LOIRE BÉNIN

L'association a accueilli des professeurs sportifs béninois en cours de formation spécifique Handisport et Sport adapté.

Cette démarche est placée dans le cadre d'une coopération entre le département de Loire-Atlantique, la préfecture de l'Ouémé et la commune d'Adjohoun au Bénin, avec le soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères. La venue des professeurs de sports a conduit à l'organisation de sessions d'immersion et d'échanges de pratiques, en lien avec les comités 44 handisport et sport adapté ligériens.

Alliance Loire Bénin porte le projet d'aménagement de structures sportives pour les jeunes des deux écoles internats, souffrants d'un handicap intellectuel ou d'un handicap visuel, tout en portant une volonté d'inclusion sociale, entre autres par le sport. **Un accueil a été organisé à Héric**, avec une séance spécifique handisport pour **une classe de 6^e du collège Marcelle BARON**, ainsi qu'une rencontre avec les adhérents d'ALB lors d'une soirée conviviale.

Une délégation d'ALB vient de boucler une mission d'environ 3 semaines au Bénin : nous voyons la mise en application d'une discipline sportive apparentée à la pétanque, la boccia découverte lors de la formation, pratiquée par des personnes en situation de handicap visuel.

À vos agendas : ALB est partenaire d'un concert de chants de marins, **dimanche 2 juin à 17h00** à la guinguette plan d'eau de Bout de Bois





LES AMIS DE L'HISTOIRE

Nouveauté : Une noce héricoise à l'ancienne, des années 1920 !

Samedi 21 septembre 2024, les Amis de l'Histoire innovent avec une journée festive dont l'attraction principale sera **une noce à l'ancienne** avec un repas campagnard autour d'un bœuf bourguignon. **À vos costumes d'époque donc, pour participer à ce moment convivial, dans la plus pure tradition !**

Les mariés seront accueillis par maire et curé, puis partiront en carriole à cheval, et en cortège vers l'Espace des Bruyères, où sera servi le repas à l'ancienne. Des animations musicales et chantées, aux accents bretons et gallo ponctueront le cortège nuptial sur le parcours, lors des haltes, au cours du repas, puis du bal qui suivra. Une galerie photos sur les mariages de l'époque sera visible dans le hall de la salle.

Il reste donc quelques mois aux couturières pour ajuster les robes et costumes des années 20, mais notez bien, déjà, sur vos calendriers la date du samedi 21 septembre. L'association, qui fête cette année ses **30 ans d'existence**, organisera une séance de réservations, fin juin.

Infos : 06 16 16 13 69 ou par mail : amishistoireheric@gmail.com

FOYER DE LA PERRIÈRE



L'association du Foyer la Perrière a répondu fin 2023 à un appel à projet présenté par la Fondation des Hôpitaux qui soutient **les actions innovantes pour les personnes en Maison de retraite**.

C'est ainsi qu'a été mise en place, pour 2024, une animation mensuelle avec des clowns hospitaliers. **L'association La Clownerie** de Guéméné Penfao est intervenue pour la fête des résidents. Les interventions clownesques de Salivette Pimpon ont apporté de la joie, des sourires, ont facilité les échanges, ont fait ressortir des émotions... **Que des effets positifs !**

Ce travail de clowns se prépare avec l'équipe d'animation et les équipes soignantes en amont. La venue des clowns est un petit moment de détente, de sourire, qui fait du bien à tout le monde, résidents, salariés et familles.

HÉRIC TENNIS DE TABLE



Le club de tennis de table HÉRIC TT poursuit cette saison 2023-2024 historique avec un effectif record de plus de **75 licenciés** qui nous a conduit à lancer **2 nouvelles équipes** à la mi-saison.

Les amoureux de la compétition pourront rejoindre l'une de **nos 9 équipes** (jeunes et adultes) engagées au niveau départemental ou régional. Après une première phase prometteuse qui a vu notre D1 adultes et notre D2 minimes accéder à la division supérieure, la seconde phase s'annonce des plus ardues. Heureusement, nos pongistes pourront compter sur les précieux conseils de notre entraîneur Emeric MARTIN, quadruple médaillé aux jeux paralympiques et triple champion du monde par équipe.

HÉRIC TT rime aussi avec plaisir ! Notre créneau adultes loisirs du mercredi après-midi (14h-17h) ainsi que notre séance libre du vendredi soir (20h30) où se mélangent compétiteurs et loisirs, jeunes et moins jeunes, permettent à toutes et tous de se retrouver autour d'une « bonne table ». **Que le Ping soit avec vous !**

HÉRIC MUSIQUE : la vie de l'école de musique !



La vie de l'école de musique bat son plein avec en plus des cours d'instruments, des ateliers jazz, rock, de l'éveil musical et de l'initiation multi-instrumentale ou des groupes de projet (batucada, mini-chœur, petits ensembles, studio d'enregistrement).

Il y a **trois nouveautés cette année 2023-2024** : l'ouverture d'une classe de vents (saxophone, flûte et clarinette), la

création d'une chorale adulte forte de plus de 20 choristes, qui s'est produite samedi 17 février à la médiathèque (notre photo) et la participation à l'orchestre intercommunal qui répète chaque semaine à Héric ou à Nort-sur-Erdre ou à Grandchamp des Fontaines!

Nous aurons le plaisir d'ouvrir à la rentrée de septembre une classe de chant et... (qu'on se le dise!) nous recherchons toujours un professeur de violon (trad. ou classique) pour étoffer encore la vie de l'école.

Nos prochains rendez-vous ! L'assemblée générale : le 10 ou le 17 avril, les heures musicales (concerts de nos élèves débutants) du 15 au 20 avril à l'espace Plein Ciel, notre concert de fin d'année vendredi 31 mai à l'Espace des Bruyères, nos portes ouvertes du 3 au 9 juin sans oublier notre participation à la fête de la musique. Prochaines inscriptions : mercredi 26 juin 2024.

Contact : heric.musique@gmail.com - 07 67 05 51 00 - Facebook et www.hericmusique.fr

HERIC GYM ACTIVE : actualités

Nouveau tarif de printemps.

À partir du mois d'avril l'adhésion passe au prix de 50 €. Cette formule donne accès à une dizaine d'heures de cours de gym / fitness (renforcement, stretching, Zumba, etc.) par semaine.

Évènement de l'association : L'association a organisé une Master Class de Pilates avec Woté une de ses coachs, lors de la pause du mois de mars. Une vingtaine d'adhérentes ont participé à cet évènement inédit avec 1h30 de pratique sur les mouvements, la respiration et la posture, spécifiques à cette discipline. La séance s'est poursuivie sur un moment d'échange entre les participantes et Woté, qui a prodigué ses conseils et répondu aux différentes questions.



HÉRIC TRANSPORT SOLIDAIRE se développe !

Notre association s'adresse désormais aussi aux habitants ⁽¹⁾ de Blain, La Chevallerais et Notre Dame des Landes, dépourvus de moyens de locomotion ou ne souhaitant plus conduire pour effectuer les trajets de la vie quotidienne : rdv médicaux, courses, démarches administratives, recherche d'emploi, se rendre au travail, à un stage, rendre visite à ses proches, aller à une cérémonie, une activité festive ou culturelle (dans un rayon de 50 km autour du domicile).

L'association compte aujourd'hui 25 chauffeurs/bénévoles. **Elle recherche un(e) bénévole** chargé(e) de recevoir les appels des bénéficiaires, de communiquer les demandes aux conducteurs et gérer le planning des transports. Cette activité, qui se fait à domicile, est partagée avec 3 autres bénévoles par roulement par période d'un ou deux semaines.

Pour plus d'information ou pour adhérer : 07 80 40 71 95 du lundi au vendredi entre 9h à 17h.

Des flyers sont disponibles en mairie. (1) À partir de 14 ans avec autorisation écrite des parents

DIMANCHE 26 MAI 2024

KERMESSE

Chaque grand table

Jeu

Activité

Boules, Bâches

Pêche à la ligne

Salle

SOCIÉTÉ MARINE ST-JOSEPH MERIC

Le Cercle des enfants
Bâtiment des enfants
et adultes

Le Cercle des ad.
Spectacle
Bâtiment des adultes

Mai

FESTIVAL ROCK SOLIDAIRE

LA SCÈNE DE FER

AC/DC pour HIGH VOLTAGE
IRON MAIDEN pour THE IRONS
LED ZEPPELIN pour ZEPSET
MEGADETH pour GIGAN
THE BLACK EYED PEAS pour MANIC STREET PREACHERS
THE BLUE BUTTER POT
THE AGAGANTS pour BURN OUT
BURNING HEARTS pour DUST

DIMANCHE 19 MARS 2006
HERIC 44

www.festivalrocksolidaire.com

ROCK SOLIDAIRE

Juin

20^e SALON DU LIVRE JEUNESSE

13 et 14 avril 2024 | Sucé-sur-Erdre | La Papinière

À vos marques, prêts ? Lisez !

En 2024, la France accueille les Jeux olympiques. L'occasion de s'intéresser aux multiples représentations du sport dans la littérature jeunesse (documentaires, albums, romans, bandes dessinées, théâtre). Découvrez comment le sport jalonne la grande Histoire, les valeurs qu'il véhicule et de porter un regard critique sur son évolution.

Un thème qui s'annonce comme un formidable terrain de jeu pour s'amuser, penser, pratiquer ensemble tout au long d'un week-end avec des rencontres, des lectures, des ateliers...

2024 est aussi une date anniversaire : le salon soufflera ses 20 bougies !

